

# Comité Départemental de Tennis de Table

## Cd Ping 12

Compte-rendu de la réunion du lundi 10 septembre à 18 h .

Présents : Bernard Barascud, président, Gilbert Douls, Sylvie Faurie, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Didier Mas, Alain Plassant.

Invitée : Alexandra Teyssié, Agent de développement.

Représentants des clubs, invités pour présentation des nouveaux championnats : Jérôme Costecalde (Sébazac), Mathieu Léonard et José Aureilhe (Decazeville), Laurence Fumel (Onet le Château).

**1 – Remous et démissions pour la Ligue Occitanie** Bernard Barascud rend compte de graves dissensions au sein du Comité Directeur de la Ligue Occitanie. Plusieurs démissions ont été enregistrées, d'autres élus ont contacté la Fédération pour faire part de cette ambiance délétère peu propice à une saine et efficace gestion de notre Ligue Régionale. Ces derniers souhaiteraient que la Fédération assume une fonction transitoire de gestion et de réorganisation de cette instance régionale. En l'état actuel des événements il ne parait pas opportun d'assister à l'assemblée générale programmée à Lézignan Corbières le samedi 15 septembre à 14 h 30. Bernard Barascud rendra compte de l'évolution de la situation actuellement préoccupante.

**2 – Règlement des loyers pour locaux de rangement du matériel du CD** Didier Mas fait part d'une réclamation de M. Layssac concernant le solde du règlement du loyer de l'ancien local. 300 € lui seront remis pour la période du 31 août 2017 à avril 2018, date du déménagement. Le règlement du loyer pour le nouveau local, conventionnellement versé en septembre vaudra donc pour la période d'avril 2018 au 31 août 2018.

**3 – Reliquat CNDS** Des fonds ont été alloués aux clubs d'Onet et de Lioujas qui avaient participé à l'opération de soutien pour Paris 2024. Des fonds restent disponibles qui pourront être attribués pour des participations à des formations ou à des sélections.

**4 – Ping Santé** Bernard Barascud reste convaincu que des clubs peuvent s'ouvrir, sur la base de créneaux spécifiques pour six personnes au maximum et deux séances par semaine. Sous le label EFFORMIP une aide de 130 € peut être délivrée au club pour des malades sur prescriptions médicales. Il évoque aussi un contact avec M. Francis Azémar, représentant de l'hôpital Sainte Marie, qui envisagerait un partenariat avec le CD pour certains malades.

**5 – Stages multisports** Alexandra présente un projet d'organisation de stages multisports durant les vacances de Toussaints (ping, ultimate, course d'orientation, piscine...). Le délai étant trop réduit pour établir une convention de partenariat avec Lydie Plano, devenue organisatrice de stages sportifs, Alexandra pourrait envisager ce projet avec le concours de jeunes stagiaires placés sous sa responsabilité. Un coût à la journée de 25 € par enfant est envisagé pour un groupe de 16 participants.

**6 - Groupement d'employeurs** Le financement du poste d'Alexandra reste préoccupant en raison du surcoût lié à ses formations et à l'obtention du Brevet d'Etat. Son planning est certes bien étoffé mais le coût des déplacements s'avère préoccupant comptablement. Après s'être livré à diverses mais vaines prospections avec la ligue ou le Comité de Lozère, il en revient à son objectif de création d'un Groupement d'Employeurs type loi 1901 qui pourrait inclure le CD et un ou plusieurs clubs. Ce groupement serait statutairement dirigé par un bureau. Le dossier fondateur doit être bouclé pour le 13 octobre 2018. Les clubs non affiliés pourraient néanmoins obtenir des heures d'interventions selon avis de ce bureau dirigeant mais seuls les clubs représentés peuvent fixer des objectifs et prendre des décisions. Un partenariat avec une collectivité territoriale est possible mais seulement à seule fin d'animation socio-culturelle.

Pour l'heure la répartition des interventions d'Alexandra en clubs s'établit ainsi : Onet 157 h par an, Entraygues 70 h 30, Baraqueville et Espalion 43 h 30, Capdenac 36 h, Decazeville 22 h 30, Lioujas 21 h, Salles Curan 18 h et Sévérac 10 h, soit un total de 402 h.

402 h facturées 18 € n'apportent qu'une facturation annuelle de 7236 € qui complètent les 800 € mensuels de dotation aide à l'emploi CNDS. Le coût mensuel du poste dépasse les 1010 € par mois, avec le défraiement des déplacements en sus. Le Comité doit aussi assumer maintes dépenses pour les organisations de compétitions, les frais de dotations en matériel de bureau, frais de communications, de locations de local...

**7 – Congrès des arbitres et événementiels futurs** Bernard rend compte de l'assemblée générale des arbitres de tennis de table qu'il s'est chargé d'organiser à Rodez. Il suggère l'adhésion à cette amicale des arbitres aveyronnais.

Il enchaîne sur les diverses perspectives en matière de formations de juges arbitres, entraîneurs (avec un nouveau cursus) et d'arbitres. Il entend agir pour en envisager en Aveyron afin de les rendre plus facilement accessibles.

**8 – Réorganisation du bureau du Comité Départemental** Après l'attribution d'un poste d'adjoint au président de la commission Sportive avec Alain-Garcia Bonnet en appui de Laurent Gaudel, Alain Plassant est missionné pour cogérer financièrement le CD avec le Trésorier Didier Mas et Sylvie Faurie participera au rôle de secrétariat avec Gilbert Douls. Elle gèrera notamment la diffusion des convocations.

**9 – Présentation des championnats et des diverses compétitions gérées par le Comité Départemental** Laurent Gaudel présente la phase 1 d'un championnat remanié en conséquence notamment d'un repêchage en championnat régional, du non engagement d'équipe par le club de Rieuepeyroux. Il fait part de l'évolution de quelques points des règlements calqués sur les règlements de la Fédération et de la Ligue. Il signale que certaines organisations de compétitions n'ont pas trouvé preneurs et sollicite de nouvelles demandes y compris pour les clubs déjà « servis ». Decazeville ne pouvant pas organiser la première manche du Challenge du Conseil Départemental Bernard Barascud a sollicité et obtenu l'organisation au niveau moins 4 de l'amphithéâtre de Rodez. Les divers documents réalisés par Laurent Gaudel ont été adressés par mails à tous les clubs dès le lendemain de la réunion.

Le président

Bernard Barascud

Le rédacteur

Gilbert Douls

